

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 08872-RM déposée le 30-12-2022, Madame BENISSAN Dédé Abra, profession : Particulière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08873-RM déposée le 30-12-2022, M. et Mme AGBOH Ayawovi et AGBOKOU Akossiwa Fidèle épouse AGBOH, profession : Adjoint Administratif, demeurant à Lomé et domiciliés à Hédzranawoé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 91 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Woutigble, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par les lots N° 15 et 12 respectivement, au Sud par la Nationale.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08874-RM déposée le 30-12-2022, Madame TRAORE Elom Pohnunla, profession : Déclarante en Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyokonakpoe, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à Dalave, connu sous le nom de Logome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14 et 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété TENOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08875-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur AYEVA Israfilou, profession : Assistant Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Togblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SANVI Mowou et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08876-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur KODJI Komlan, profession : Topographe, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 55 ca, situé à Lébé Homakpoè, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Avéta Lébé, au Sud et à l'Ouest par la collectivité LOSSOUI, AHEDEGBE et ASHINON et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08877-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur KOSSIGAN Yaovi, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 07 a 97 ca, situé à Gapé-Kpodji, connu sous le nom de Banikopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la rivière ETOU, au Sud par les propriétés KOUGBAGBO Bébé, KOUGBAGBO Akossiwa, KOUGBAGBO Komlan et KOUGBAGBO Koffito et à l'Ouest par la propriété ATTIYOE Lukas.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08878-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur KOSSIGAN Yaovi, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 09 a 25 ca, situé à Assahoun Ando, connu sous le nom de Bayiboè, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AMOUSSOU Benoît Codjo, au Sud par la propriété DADA, à l'Est par la propriété FUMEY A Kwomi Mawuli et à l'Ouest par les propriétés AZIAGLO et AZIAGBEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08879-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur AGBOLO Koffi, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08880-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur ADJRI Agbéssinyalé, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 88 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Todokpui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GBAGBA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08881-RM déposée le 30-12-2023, Monsieur FORTEY Kossivi Afenyo, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Klémé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuifé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIATAKU et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08882-RM déposée le 30-12-2023, Monsieur AKAKPO Edem Dovevie, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 05 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiamagblé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOUGBEDO Kokou, au Sud par la propriété KPETEMEY Koffi Miheaye et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08883-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur AMDOU Garba, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin RAMCO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 72 a 35 ca, situé à Woukpe, connu sous le nom de Kopé Hoho, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08884-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur HAINGA-SIMSSI John Malélen, profession : Soudéur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzogbemopli, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08885-RM déposée le 30-12-2022, Madame ABOFLAN Afi, profession : Revendeuse, demeurant à Kara et domiciliée à Lama, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 96 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logui, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité KPLANFOU, à l'Est par une rue de 16 m et à l'Ouest par la propriété ETSI Kossiwa Dzofé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08886-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur LOMBO Assoro, profession : Lieutenant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 04 ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOGAME Dadabo Komi Sylvin.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08887-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur SONDOU Tchilabalo, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 62 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lokouvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SENYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08888-RM déposée le 30-12-2023, Monsieur ANOUMOU Adjé Kouami, profession : Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 19 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Wougagomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALEKE et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08889-RM déposée le 30-12-2022, Madame FABRE Léa Chérita, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 00 ca, situé à Badja Agoudja, connu sous le nom de Apedome, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOSSE Kokou et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08890-RM déposée le 30-12-2022, Madame FABRE Léa Chérita, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Kitidjan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 64 a 26 ca, situé à Badja Agoudékpé, connu sous le nom de Agoudja-Badja, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Agoudékpé Agoudja-Badja de 20 m, au Sud par la propriété BADA, à l'Est par la propriété COCO et à l'Ouest par la propriété KOUVO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08891-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur POKO Kodjo, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kossigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 07 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avéyake, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14 m, au Sud par la propriété KATIGLO et à l'Ouest par la propriété KOTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08892-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur POKO Kodjo, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kossigan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avéyake, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14 m, au Sud et à l'Est par la propriété GOMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08893-RM déposée le 30-12-2022, Madame OUEDRAGO Fatimata T épouse HILLAH, profession : Délégué Médicale, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Agbatopemondji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPANU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08894-RM déposée le 30-12-2022, Madame GUMEDZOE Mawusi épouse MOTTEY, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Gbonvié, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 25 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Kpepe, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété DORKENOO, à l'Est par une rue en projet de 14 m et à l'Ouest par les propriétés DORKENOO et GBOLOGA et à l'Ouest par la rue menant à la gare de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08895-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur ASSOTI Hezou Bikiliwe, profession : Stagiaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 33 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodome, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SOBO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08896-RM déposée le 30-12-2022, Madame ABOUBAKAR Zakiatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Zongo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 49 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atsinvé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité WOGODO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08897-RM déposée le 30-12-2022, Madame DOGBLE Ablavi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kohé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Monenou, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DRAFO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08898-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur TCHAMazamesso Nestor, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Wli, connu sous le nom de Daklou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GBESSA, au Sud par la collectivité AZIAGBA, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété GBESSA et la collectivité AZIAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08899-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur DIMAKE Hodufia Kosi, profession : Pâtissier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 44 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démime, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AKPO et la collectivité AKOUKOR, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16 m et à l'Ouest par la propriété AKPABLA et la collectivité AKOUKOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08900-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur LATEVI Yaovi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klinvi, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPAKPOVI et DJEGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08901-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur FOGUEBARA Badjibassa, profession : Informaticien, demeurant à Djagblé et domicilié à Hagblevou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 73 ca, situé à Kpomé Hagblevou, connu sous le nom de Kesseve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MIDOAGBODJI, au Sud et à l'Est par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08902-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur NYADJO Kokou, profession : Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 03 a 21 ca, situé à Tchékpo-Dédékpoé, connu sous le nom de Tsikou, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08903-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur NOUKPETOR Kossi Tonyéli, profession : non renseignée, demeurant à Apéyéomé et domicilié à Apéyéomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 a 91 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Apéyéomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité LOUGOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 20, 16 et 16 m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08904-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur DIOGO Ahlonkor, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AWUME Komi Edem, au Sud par la propriété par les propriétés DE-SOUZA Kpotsu et AGUZE Amewovave, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété AGUZE Ametowovave.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08905-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur AWUME Komi Edem, profession : Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les propriétés DE-SOUZA Kpotsu et AGUZE Ametowovave, au Sud par la propriété DIOGO Ahlonkor, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGUZE Ametowovave.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08907-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur DOUKPO Otognon Apelete, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Kagomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Kodeme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KENNYA et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08908-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur GAGLOZOUN Komi Adodo P, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25 a 12 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Demegble, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08909-RM déposée le 30-12-2023, Monsieur AMADOU Taoufik, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 00 a 79 ca, situé à Tovegan Koudassi, connu sous le nom de Apedoe, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KUGBLENOU, au Sud par la propriété ADEGNIKA Kodjo, à l'Est par la nationale N° 5 Lomé Kpalimé de 70 m et à l'Ouest par la propriété KADEDJI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08910-RM déposée le 30-12-2022, Monsieur SOTODJI Yassoun, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Stouboua, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atsinve, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SENAYAH et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08911-RM déposée le 30-12-2023, Monsieur SOTODJI Noukegnon, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 55 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atsinve, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SENAYAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08912-RM déposée le 30-12-2023, Monsieur ADOYI Ezzo-Wavana A, profession : Consultant, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 ha 68 a 74 ca, situé à Have, connu sous le nom de Tonkorome, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité KPEGLA, au Sud par la propriété TSEGAN Yawa Djigbodji et la collectivité DODOR, à l'Est par la collectivité DJISSE et à l'Ouest par la collectivité AWOUNYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09913-RM déposée le 03-01-2023, Madame D'ALMEIDA Akpédjé Kokoe épouse DATE, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Beniglato, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LOUGOU, au Sud par la propriété ADZOR et à l'Est par la ligne de la moyenne tension Lomé Kpalimé de 32 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08914-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur KOULEFIONOU Koamivi, profession : Ingénieur Génie Mécanique, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 13 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADALAKPA NOUDEKOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08915-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur SEGLA Kokou, profession : Contrôleur Financier, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 76 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Poukuidji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO et au Sud par la route Djagblé Adétikopé de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08916-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AMEGNIAVE Ablam, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Kagomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADONSOU Edeh et à l'Est par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08917-RM déposée le 03-01-2023, Madame SOUMANI Roukayatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Avénou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 06 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Xive, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14 m, au Sud par la propriété GBESSA et à l'Ouest par la propriété DUVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08918-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AGBOLETE Koffi, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Togoville, connu sous le nom de Gbavé, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLEYOVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08919-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur OUYI Koffi Kpandja N, profession : Agent de Douanes, demeurant à Kpadape et domicilié à Fiohome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10 a 29 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 18 m, au Sud par la propriété SEDEDZI, à l'Est par la propriété ATOKO et à l'Ouest par la propriété POUSESSE Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08920-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur OUYI Koffi Kpandja N, profession : Agent de Douanes, demeurant à Kpadape et domicilié à Fiohome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 83 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété POUSESSE Massan, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 18 et 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08921-RM déposée le 03-01-2023, Madame BEGUEM Anangma épouse OUYI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 85 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Messe, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kovié Noépé de 70 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPOTI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08922-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur SATCHIVI Kplolanyuive E K, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 00 a 21 ca, situé à Gbatopé Adangbe, connu sous le nom de Anyidjé Hedzoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité ATITSO, au Sud par la collectivité YEKPLE, à l'Est par la propriété TASSA Agba et à l'Ouest par la collectivité DAGBEYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08923-RM déposée le 03-01-2023, Mrs. ANANI Kokouvi et HOUNDJAGO Kpade Comlan, profession : Revendeur et Directeur, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 87 a 61 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Agoutovego, préfecture de Zio et borné au Nord-Est et au Sud par la propriété TONOU Mawuli, au Nord-Ouest par la propriété KETEKU et à l'Ouest par la propriété AZIADOME Klugan.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08924-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AGBOLI Komivi Edem, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à AgoèNyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 20 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Kladjeme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATOKO Soutoké et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08925-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AGBOLI Komivi Edem, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à AgoèNyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Abobo Logui, connu sous le nom de Kaglokopé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08926-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur VIDJRO Siegfried Kouami, profession : Assistant Médical à la retraite, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 ha 67 a 98 ca, situé à Badja Dzogbegan, connu sous le nom de Amenatowou, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AWLIME Mensah et la collectivité HOGBO, au Sud et à l'Est par la collectivité HOGBO et à l'Ouest par la propriété TOMAZIE Elvire et celle de AVENON Agbetoglo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08927-RM déposée le 03-01-2023, Madame PLANTEYE Tatchobe, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Tsévié Mission-Tové, connu sous le nom de Ehoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIATOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08928-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AKUE Adoté, profession : Menager, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 11 ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Ehli Kope, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété BLOUVI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08929-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur BADAWASSOU Tissouh, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 66 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avényakè, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété MAGLO, au Sud par la propriété ADOR Komlanvi Elikplim.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08930-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur BADAWASSOU Tissouh, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Djogbétoé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16, 16 et 18 m et à l'Ouest par la propriété LOKOU Kossi M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08931-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AGBALI A A Ayaovi, profession : Promoteur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 34 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Bamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DORKENOO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08932-RM déposée le 03-01-2023, Madame FOLLY-NYAMA Ekoe T Nika, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 05 a 79 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Atitekopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la nationale N° 32 Batoume Assahoun de 30 m, au Sud par la collectivité ATITE, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKITE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08933-RM déposée le 03-01-2023, Madame FOLLY-NYAMA Ekoe T Nika, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 66 a 91 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Atitekopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKITE et au Sud par la Nationale N° 32 Batoume Assahoun de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08934-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AYEVA Hafez Arafat, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kétapui, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité DEKOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08935-RM déposée le 03-01-2023, Madame AMIDOU Rekyra, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 96 ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Houmido, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 et 70 m, à l'Est par la propriété AZIAMANYO et à l'Ouest par un passage de 06 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08936-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur ZOGAN Kwami, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Akato Deme, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 53 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété WOUKPO et à l'Est par la propriété LOGOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08937-RM déposée le 03-01-2023, M. et Mme KOUYELE Adakawe et PERE Adjoa, profession : Inspecteur des Impôts et Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Vakpossito, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 50 ca, situé à Noépé Gofi, connu sous le nom de Logopédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété TONUUI Anani, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08938-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AKUE-ATSA Aduayi, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Togokome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 01 a 53 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Avétamé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété HUNLEDE, à l'Est par la propriété SANVI Petro et à l'Ouest par la propriété AZIANGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08939-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur SOSSOU Midodji, profession : Ingénieur Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 02 a 86 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HODOR et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08940-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur NUMATSI Yawotsu Dzigba, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 05 a 86 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kovié, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Ouest par une propriété non dénommée et à l'Est par une rue existante de 12 m. PARCELLE B : au Nord par la route Ziohonou Kovié de 16 m, au Sud et à l'Est par une propriété non dénommée et à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08941-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur SOSSOU Midodji, profession : Ingénieur Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Novissi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 57 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété AFANALE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18 et 14 m et à l'Est par la propriété DJOKEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08942-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AKLI Kodjo Jerome, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 24 a 63 ca, situé à Kévé Amake, connu sous le nom de Amakegble, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité de SOUZA et celle de KPOTOUFE, au Sud par la collectivité NUKAFOU, à l'Est par la collectivité ADZOGO et à l'Ouest par la collectivité ASSAFO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08943-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur ADJEVI Komlan, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Kohé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à Mision-Tové, connu sous le nom de Atitoe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFOGBEDOR Kaomi A et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08944-RM déposée le 03-01-2023, Madame ADADE Tsotso Adanlan épouse KPOTIVI, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji CITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59 a 48 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la collectivité SOGLO. PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées, au Sud par la propriété de la collectivité SOGLO et une rue non dénommée de 14 m et à l'Est par la propriété de la collectivité SOGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08945-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur AMONA N'Nefi, profession : Capitaine, demeurant à Lomé et domicilié à Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 27 a 17 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Govikopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune, à l'Ouest par la propriété GODO et celle de BOKLO et au Nord-Est par la propriété AKOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08946-RM déposée le 03-01-2023, Madame AGBO Jaqueline, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagada, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 74 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atide, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16 m, au Sud par la collectivité DEGBEVI et à l'Est par la propriété des héritiers KALEKU Adjowa.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08947-RM déposée le 03-01-2023, Monsieur DJABA Linman, profession : Agent des Impôts, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 96 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atide, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud par la collectivité DEGBEVI et l'Ouest par la propriété des Héritiers HALEKU Adjowa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08948-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur SASSOU Mawoussi Koudadje, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 88 a 08 ca, situé à Vogan Zooti, connu sous le nom de Adého Kpélehéme, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété MESSAN Tevi Adjoga, au Sud par la propriété ADJOGUIDI et la collectivité ADJE Ahlongan Anago, à l'Est par la collectivité ADJE Ahlongan Agbovi et à l'Ouest par la propriété LAWSON Boevi et la collectivité ADJE Ahlogan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08949-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur FOLLYKOE Teko, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 49 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Kpékomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité ADAYE, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est par les collectivités GLIGBE & TOUGBEDO et une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété AGBENYINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08950-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur AROKOUM Koubantoufei, profession : Anthropologue, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Dalavé Dzove, connu sous le nom de Gbodjome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOUZE et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08951-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur AROKOUM Koubantoufei, profession : Anthropologue, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Yivé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZAKU Kossi et à l'Est par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08952-RM déposée le 04-01-2023, Madame AGODA Betire, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Tsévié Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété VIZA, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par la collectivité AGBASSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08953-RM déposée le 04-01-2023, Madame AGODA Betire, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 a 66 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16 m chacune, au Sud par la propriété VIZA et à l'Ouest par la collectivité AGBASSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08954-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 36 a 00 ca, situé à Gbatopé Gati, connu sous le nom de Agoudou Kpegble, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GNOGNO, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08955-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur KOUBALOU LAOUEDEMA YENIKE Yao, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Avégoémé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 et 20 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08956-RM déposée le 04-01-2023, Madame AZIAGBE Patience Oubouékolé, profession : Revendeuse, demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 83 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avinato, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 et 20 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAWUSSI Edigbo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08957-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur APEDZI Kokou, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à Lébé, connu sous le nom de Homakpoe-Tota, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 20 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOGLI Sodokpon.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08958-RM déposée le 04-01-2023, Madame KPONO Dogbevi Abui épouse BIENNEFELD, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 31 ca, situé à Bolou Adato, connu sous le nom de Daviégle, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZOKPE et au Sud par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08959-RM déposée le 04-01-2023, Madame KPONO Dogbevi Abui épouse BIENNEFELD, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 23 ca, situé à Bolou Adato, connu sous le nom de Daviégle, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZOKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08960-RM déposée le 04-01-2023, Madame AKPO-IDRISSOU Aïcha épouse TCHONTCHOKO, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 10 a 73 ca, situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Kolo, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Kolo-Gape de 30 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIALE Eklou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08961-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur OHUONU Achi Olugbenga, profession : Cadre-Maritime, demeurant à Lomé et domicilié à Baguida, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 99 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo-Modji, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité TOUGBENYO, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété KPOGLI et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Ashley.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08962-RM déposée le 04-01-2023, Madame BESSEPOU-KPATCHA Essolakina, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 88 ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Anomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité SOMALI et à l'Est par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08963-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur KOMLAN Orkido Fadil, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 05 a 11 ca, situé à Ando Weko, connu sous le nom de Dawogle, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DODOR Kossivi, au Sud par la propriété KPADE Vicky et à l'Ouest par la propriété KPELLE DIDI Koko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08964-RM déposée le 04-01-2023, Madame KPADE Vicky Pokua Sika Née AGYARKO, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 00 a 92 ca, situé à Ando Weko, connu sous le nom de Dawogle, préfecture de l'Avé et borné au Nord par les propriétés KOMLAN Orkido Fadil et KPELLE DIDI Koko, au Sud par la propriété DEGLO Kodjo Agbessi, à l'Est par la propriété DODOR Kossivi et à l'Ouest par la propriété AGBEMEGNALE Amévi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08965-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur KPELLE Didi Koko, profession : Consultant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 05 a 55 ca, situé à Ando Weko, connu sous le nom de Dawogle, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBOZOU METOU, au Sud par la propriété KPADE Vicky Pokua Agyarko, à l'Est par la propriété KOMLAN Orkido Fadil et à l'Ouest par la propriété AGBEMEGNALE Amevi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08966-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur TASSI Dadja, profession : Economiste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 34 ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Wévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 14 et 20 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ABBEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08967-RM déposée le 04-01-2023, Mrs. ARE Kapissi, KAO Tignimalema et TASSI Dadja, profession : Gestionnaire, Chef de Service et Economiste, demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 79 ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Wévé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ABBEY, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 et 20 m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08968-RM déposée le 04-01-2023, Madame AYIH Adjoa Momo, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 05 ca, situé à Vogan Bame, connu sous le nom de Djogbe, préfecture de Vo et borné au Nord par la route Live Vogan de 20 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KEKUI et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08969-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur KAROUWE Meheza, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 79 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Savéi, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APOUYI et au Sud par une la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08970-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur KAROUWE Meheza, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 90 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Klinvimé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMAGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08971-RM déposée le 04-01-2023, Madame BOSSOU Yawa, profession : Revendeuse, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 94 ca, situé à Tsévié Gblainvié, connu sous le nom de Atsave, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBOVI et à l'Ouest par une rue existante de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08972-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur BONFOH Tairou Aminou, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 10 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGLAGO Abdou Rachid et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08973-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur GNOM Matonzibiyou, profession : Adjudant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 99 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzéméké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AVOUGNRA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16 et 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08974-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur GNOM Matonzibiyou, profession : Adjudant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 44 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZE et à l'Est par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08975-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur GNOM Matonzibiyou, profession : Adjudant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 24 ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08976-RM déposée le 04-01-2023, Madame AKAKPO Ayefoumi, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 81 ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Toume, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZONOU Yao et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08977-RM déposée le 04-01-2023, Madame AZIAMETY Adjoavi Gato, profession : Revendeuse, demeurant à Djagblé et domiciliée à Djagblé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Poukédji, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU K Komlan-ZANDE Agbéssi et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08978-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur AWOUSI Kossi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Kagome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 73 a 97 ca, situé à Bolou, connu sous le nom de Nyakpé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Nord-Est par la collectivité KPOLASSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08979-RM déposée le 04-01-2023, Madame ADJLOKOU Meheza, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 47 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des Héritiers de Feu MAGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08980-RM déposée le 04-01-2023, Madame ADJLOKOU Meheza, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Logopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MAGLO Kodjo Joseph et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08981-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur AFANOU K Narcisse-Lewis, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 ha 17 a 15 ca, situé à Agbélouvé Agokpe, connu sous le nom de Trekpeme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DEMIGOU Petro, au Sud par la route Akpave Agokpe de 20 m et à l'Ouest par la collectivité GNAMEGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08982-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur AGBOKOU Ayao Ajandeké, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca, situé à Gabtopé, connu sous le nom de Kpetè 2, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ADAH et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08983-RM déposée le 04-01-2023, Madame LOVI Akoko, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè-Nyivé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 53 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Djagblé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZANKOU Wozouamé, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08984-RM déposée le 04-01-2023, M. et Mme LAFON Jérôme Raymond et FOLIKOE Diane Dedegan épouse LAFON, profession : Consultant et Assistante de Direction, demeurant à France et domiciliés à France de passage régulier à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Française, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 31 ca, situé à Togoville Bédjéme, connu sous le nom de Kpuipé, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, au Sud par la propriété SEWODO, à l'Est par un passage de 05 m et à l'Ouest par la propriété AMESSINOUKPO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08985-RM déposée le 04-01-2023, Madame BOUKARI Djouweratou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Atiegou, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à Tsévié Dalavémodji, connu sous le nom de Nyivé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FIAGNON et à l'Ouest par une rue en projet de 18 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08986-RM déposée le 04-01-2023, Madame EKOUE-BLA HOUNKPATI Dédé, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Souzamá, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Zogbé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers DJABAKU et à l'Est par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08987-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur BATCHA Abdoul Bastim, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 79 ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Langnogbe, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIWONOU Ayi K. Jean-Marie.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08988-RM déposée le 04-01-2023, Monsieur MADO Komlan Agossou, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à N'Kafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 60 a 24 ca, situé à Assahoun Aménoukpoe, connu sous le nom de Apéhémé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIABLE Kossivi et au Sud par la route Assahoun Anyron de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08989-RM déposée le 04-01-2023, Madame GUASSIHOU Massan, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ativé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KAMASSA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08990-RM déposée le 05-01-2023, Madame GUERARD Amanda Tatiana B épouse ACOLATSE, profession : Ingénieur, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Hôpital, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 104 ha 32 a 50 ca, situé à Assahoun Tovégan, connu sous le nom de Havé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DJAMESSI, au Sud par la propriété AZIAKA Koffi et à l'Est par la propriété GUERARD.

Elle déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers de Feue Frieda Marie FAFADJI KENTZLER et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08991-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur YOUNOUSSA Issa Mouribane, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 19 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GBEMAPOU Douti, à l'Est par la route Mission-Tové Sanguéra de 30 m et à l'Ouest par un passage de 06 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08992-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AHAWO Eya Sopi Kafui épouse APEDO, profession : Environnementaliste, demeurant à Djangblé et domicilié à Djangblé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Lehoume, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIATODZI Gomado et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08993-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur LAWSON Latékoué Alessi, profession : Docteur en Génie Civil, demeurant à Sénégal et domicilié à Dakar, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 22 a 79 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Davié-Tékpo Assomé de 20 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJOGAN Komi et à l'Ouest par la propriété AGBOGBE Kokou Casimir.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08994-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur LAWSON Latékoué Alessi, profession : Docteur en Génie Civil, demeurant à Sénégal et domicilié à Dakar, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 60c a, situé à Davié, connu sous le nom de Tékpo, préfecture de Zio et borné au Nord par la route Davié Tékpo Assomé de 20 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADJOGAN Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08995-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur LAWSON Latékoué Alessi, profession : Docteur Génie Civil, demeurant à Sénégal et domicilié à Dakar, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23 a 20 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kogbe, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTILA Kodjo Bounty.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08996-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur DOUHADJI Edoh Kodjovi, profession : Electro-Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 01 a 86 ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Xéve, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité MAGBO, au Sud par la collectivité AVOKPO, à l'Est par la collectivité ADEGNO puis à l'Ouest par celle de ALATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08997-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur DOUHADJI Edoh Kodjovi, profession : Electro-Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 90 a 13 ca, situé à Tchekpo Dedekpo, connu sous le nom de Atreme, préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété AGBALEGNON, au Sud par la collectivité AZOBLI, à l'Est par la collectivité ZOGLI et à l'Ouest par celle de SEMEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08998-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur DOUTI Kombate Sourka, profession : Zootechnicien, demeurant à Kpalimé et domicilié à Infa Tové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 13 a 12 ca, situé à Agbélouvé Akakpodji-Kopé, connu sous le nom de Kadrayi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPODJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 08999-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur MAOUWA Nankeglane, profession : Boucher, demeurant à Lomé et domicilié à Adakpamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 65 ca, situé à Davié Atsanvé, connu sous le nom de Adjové, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI et à l'Est par la ligne de la basse tension Lomé Tsévié.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09000-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur KPOGO Kokou Franck, profession : Soudeur à l'Arc, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 81 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Tonou, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DJIKPO, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par la collectivité N'SOUKPUI et à l'Ouest par une ruelle de 08 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09001-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AFUTOO Kangni Kokou V, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 ha 12 a 61 ca, situé à Davié, connu sous le nom de Agblekokopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFUTOO et au Sud par la route Anyavé Adétikopé de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers du Feu AFUTOO Ngenou Michel et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09002-RM déposée le 05-01-2023, Madame TCHEKPI Abide Catherine ADAM, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Diosse, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété KPELLY Yayra Ben et au Sud par une rue existante de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09003-RM déposée le 05-01-2023, Madame PALASSOU Piyalo, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 10 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avenyake, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 12 m, au Sud et à l'Est par la propriété AHATOR Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09004-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur DOHOKOU Yaovi Joseph, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 07 a 55 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpupe, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09005-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur DALA Bilibantom, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Apédokoè, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 59 ca, situé à Bagbe Dokplala, connu sous le nom de Dota, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EWU Kodzo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12 et 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09006-RM déposée le 05-01-2023, Madame DOSSOU REINHOLD Noëlie, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Gbomame, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 28 a 13 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Mékoviade, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14 m, au Sud par la propriété OSSADJI Kodjo Déla et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Kpime de 32 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09007-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AWANU Koku Etevi D, profession : Topographe, demeurant à Assahoun et domicilié à Doulassame, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 79 ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Koffito-Kodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DZADOU, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest la route nationale N° 5 Lomé Kpalimé de 70 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09008-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur GUENOU Emmanuel Eli N, profession : Ingénieur Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 67 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEDANOU K F Sotsiafia Etienne et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09009-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AMEGAVI Komi Somenou, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 ha 68 a 86 ca, situé à Bolou Bolougan, connu sous le nom de Saramé, préfecture de Zio et borné au Nord par une piste champêtre, au Sud et à l'Est par la collectivité ATIKPALA et à l'Ouest par la route Bolou Vavatsi de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09010-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur ABOKI-AMAH Mathevi Il Fakonam L, profession : Marin, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Hlan-Kopé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGBETAN Koffi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09011-RM déposée le 05-01-2023, Madame TCHETAO Afessim, profession : Industrialiste, demeurant à USA et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Agoveme, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DIGO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09012-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AHORO Amouta, profession : Technicien de Laboratoire, demeurant à Sokodé et domicilié à Kpangalam, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 39 ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Apedome, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes et à l'Est par la propriété ADZESSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09013-RM déposée le 05-01-2023, Madame ADETONOU Ramata, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Attiégo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 70 a 88 ca, situé à Bolou Alokoègbè, connu sous le nom de Ahlikpe, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété DEGBEOVI Agbo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAMEKLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09014-RM déposée le 05-01-2023, Madame KOUWOAYE Mawuegna, profession : Enseignante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 62 ca, situé à Mission-Tové Kpodomé, connu sous le nom de Toyimé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SOBO Kossi Améyo, à l'Est par la propriété GBEBEDA Akakpo Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09015-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur KOUWOAYE Kokou S Edmond, profession : Comptable, demeurant à Vogan et domicilié à Wogba, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 62 ca, situé à Mission-Tové Kpodomé, connu sous le nom de Toyimé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété SOBO Kossi Améyo, à l'Est par la propriété GBEBEDA Akakpo Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09016-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur SESSI Efoé Gbénofa, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Gbossimé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 49 a 52 ca, situé à Kovié Dzemake, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété ZIGA Yawo et celle AGLO Koffitsè, au Sud par la propriété ZIGA Yawo, à l'Est par la propriété AVOUNYRAN et à l'Ouest par la propriété BOSROKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09017-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur DEGBE Koffitsè, profession : Directeur de Société, demeurant à Avéta et domicilié à Avéta, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Avéta, connu sous le nom de Agovi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBEVE et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09018-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur PALOU Mazabalo Kévin, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Mission-Tové Apeyeme, connu sous le nom de Tota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m chacune, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGLAN Attisso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09019-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur GAFAN Kougbenou Maurice, profession : Directeur d'Hôtel, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 07 ca, situé à Vo-Koutime, connu sous le nom de Atchandome Ayata, préfecture du Bas-Mono et borné PARCELLE A : au Nord et à l'Ouest par la propriété BOCCO, au Sud par une rue de 12 m et à l'Est par la route Djogbekope Ayata de 16 m. PARCELLE B : au Nord par une rue de 12 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété BOCCO et à l'Est par la route Djogbekope Ayata de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09020-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AGBODZOE Atsu, profession : Linguiste, Traducteur et Interprète, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26 a 73 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Dodjin, préfecture de l'Avé et borné PARCELLE A : au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est par la collectivité AWUITO et à l'Ouest par la collectivité ATIGAN. PARCELLE B : au Nord et au Sud par des rues de 14 m chacune, à l'Est par la collectivité AWUITO et à l'Ouest par la collectivité ATIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09021-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur PALOU Mazabalo Kévin, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové Moin Kopé, connu sous le nom de Avéyaké, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAGLO K Agbemebla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09022-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AGOUVI Koffi Dieu-Donné, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Massapé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ACOUETE Massan Loretta.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09023-RM déposée le 05-01-2023, M. et Mme DOSSOU Yessan Eric A et AHITE Kokoe Madje épouse DOSSOU, profession : Revendeurs, demeurant à Lomé et domiciliés à N'Kafu, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 04 a 07 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Louguitoé, préfecture de Zio et borné PARCELLE A : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la collectivité EPOU. PARCELLE B : au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la collectivité EPOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09024-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur MESSAN Kodjo, profession : Psychologue, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29 a 94 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16 et 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADONSOU Adjakpa Woblewu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09025-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur HOUNOU Amavi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 00 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Ziga Kpodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16 et 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADANTO Dotsè.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09026-RM déposée le 05-01-2023, Madame LIMAZIE Tchilalo épouse GBAGUIDI, profession : Assistante de Direction, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 73 ca, situé à Davié Tékpò, connu sous le nom de Avedji, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud par la propriété AMEHEVI, à l'Est par la propriété GAMON et à l'Ouest par la collectivité MONGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09027-RM déposée le 05-01-2023, Madame PLACKTOR Adjowavi Selom, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Sagbado, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 78 ca, situé à Aképé Azavenu, connu sous le nom de Jerusalem, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété DRAKEY, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété NODJRO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09028-RM déposée le 05-01-2023, Madame LOGOVI Dede Akpene, profession : Caissière, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 55 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété KPATA, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09029-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur ANAKPA Magnim, profession : Enseignant, demeurant à Mission-Tové et domicilié à Mission-Tové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13 a 47 ca, situé à Wli, connu sous le nom de Kpalito, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPEDEVI, à l'Est par la propriété MANG et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09030-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur TEKO-AGBO Kangni W, profession : Gendarme, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 53 ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dalavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPONVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09031-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur ESSE Julien Essonani, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 87 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Togomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEGNON Koffi Gomado.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09032-RM déposée le 05-01-2023, Madame KOUMEDJRO Ama, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOKOU Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09033-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur KELI Assou, profession : Technicien Supérieur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 96 a 93 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Zeglé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité KOUTA-LOKATEY et celle de AKOU, au Sud par la collectivité KOUTA-LOKATEY, à l'Est par la propriété DEMAGNO et à l'Ouest par la collectivité AFANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09034-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur TEOU-TEOU Tomfeï, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 85 a 35 ca, situé à Agbélové, connu sous le nom de Badzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BAKAH Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09035-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur AGNISSEY Ake Léo, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 96 ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpédzi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SABA et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 09036-RM déposée le 05-01-2023, Monsieur LOSSOU Kodjo Gervaire, profession : Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Nukafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11 a 98 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Kedomodji, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLE Koffi et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Imp. Editogo
Dépôt légal n° 3 quarto-RM